

Larcher prend le pouls de la formation

MISSION L'ancien président du Sénat doit remettre un rapport à Nicolas Sarkozy en avril

L'ancien président du Sénat, Gérard Larcher, était à Bordeaux hier pour rencontrer divers intervenants de la formation à Aquitaine Cap Métiers, une structure d'information pour les professionnels de l'emploi. Le maire de Rambouillet a en effet reçu la mission par Nicolas Sarkozy d'auditionner l'ensemble des acteurs concernés « dans un esprit d'écoute, de concertation et d'action ». Ceci avant la remise d'un rapport début avril, après des travaux entamés le 27 janvier.

Nicolas Sarkozy a fait de la formation professionnelle l'un des axes principaux de l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi. Pour Gérard Larcher, cet objectif doit se conjuguer avec « la compétitivité de l'entreprise et de la recherche » avec toutefois un constat réaliste : « sur 2 800 000 chômeurs inscrits à Pôle emploi, on ne peut proposer que 10 % d'actions de formation ».

Aquitaine Cap Métiers

D'où sa venue à Bordeaux « pour voir comment ça se passe dans une région qui réalise une expérience intéressante avec Aquitaine Cap Métiers ». Et aussi pour « identifier les besoins des entreprises et des salariés dans une commission tripartite avec l'État ».



Gérard Larcher, était à Bordeaux hier. PHOTO ARCHIVES S. KLEIN

Bien qu'estampillé UMP, Gérard Larcher tient à dire qu'il a vu « des gens de toutes sensibilités » et qu'il n'est pas conduit « par des considérations idéologiques mais pratiques dépassant tous les clivages ». Il dit avoir le souci « de savoir comment on peut faire entrer en formation trois fois plus de demandeurs d'emploi et en moitié moins de huit mois et demi comme actuellement ».

Reste à se demander si cette mission ne vient pas un peu tard alors que la législature s'achève et que la situation est déjà très dégradée. Mais pour l'ancien président du Sénat, le rapport peut aboutir à d'autres formes qu'une loi de plus : « l'organisation de Pôle emploi, des relations nouvelles entre partenaires sociaux et de simples ajustements législatifs : je ne suis pas fabricant du grand soir ».

DE CEPS EN CAVE

A Barateau, M. Li veut devenir un vrai « paysan en Bordelais »



Devant le beau château Barateau en travaux, son nouveau propriétaire heureux, Changyin Li, son assistante et traductrice Li Yuan, et Sébastien Planteur, responsable technique. PHOTO L. THEILLET

SAINT-LAURENT-MÉDOC Promoteur immobilier chinois, il achète deux crus bourgeois du Médoc, et ce n'est pas fini

CÉSAR COMPADRE
c.compadre@sudouest.fr

L a quarantaine et des yeux rieurs derrière de petites lunettes carrées, Changyin Li a le sourire. Le nouveau propriétaire, depuis novembre, des châteaux Barateau (Saint-Laurent-Médoc) et Lafon (Listrac) est ravi de devenir un « paysan en Bordelais ».

« J'aime le style de vie de cette région. Me promener dans les vignes me rappelle l'odeur de la terre dans notre village, quand mes parents travaillaient aux champs. » Mais celui qui a visité une cinquantaine de propriétés bordelaises en deux ans, avant de choisir le Médoc, est du genre paysan fortuné.

Installé près de Shanghai, il fonde au début des années 1990 un groupe immobilier, Kai Jia. « Acheter

des terrains à l'État et construire des immeubles pour des particuliers ou des entreprises est notre business. Mais dès 2007, j'ai voulu une diversification : l'immobilier était moins porteur et le vin le devenait » explique-t-il, via Li Yuan, sa collaboratrice qui a fait des études en France. Voilà comment est né le département viticole de ce groupe déclarant un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Acheter encore des vignes

Au début, c'était des achats en vrac (Amérique du Sud, Languedoc...) pour confectionner leur propre marque, répondant au doux nom de Ma Ming Hu (le cheval rugissant près du lac). Avec un réseau de 180 vendeurs dans une vingtaine de villes, démarchant restaurants et magasins. « Mais il fallait aller plus loin pour proposer une meilleure qualité. Autant acheter des propriétés et comme Bordeaux est le meilleur vin du monde... » précise Changyin Li, installé dans un salon du château Barateau en pleins travaux pour accueillir plus tard des clients.

Cette propriété (AOC Haut-Médoc), jouxtant l'AOC Saint-Julien, compte 24 ha de vigne (plus 16 de

bois) pour 150 000 bouteilles produites (9 à 12 euros en France). Elle a été vendue par la famille Leroy, hôteliers du Nord de la France, conseillés par la banque Rothschild (Transaction R Vin). L'acheteur l'a été par LangFan Consulting, cabinet de Shanghai actif dans le secteur viticole.

À 10 km de là, en AOC Listrac, le château Lafon (15 ha) a été cédé par la famille Théron (également présente dans les Graves). « Mais nous n'aurons pas assez de vin, il nous faut encore acheter de 60 à 100 ha... suivant les prix », précise-t-on. Quelques hectares sont visés du côté de Pauillac, une vingtaine d'autres à Saint-Laurent, ainsi qu'un cru classé rive droite, à Saint-Émilion.

« Apprenant à travailler ensemble, nous sommes en réorganisation » explique le jeune Blayais Sébastien Planteur, en poste depuis trois ans à Barateau et responsable technique des deux vignobles. « Quand tout sera mis en place, je viendrai pour mon plaisir. Mes amis sont presque convaincus d'acheter comme moi des vignobles à Bordeaux. » Une trentaine de propriétés y appartiennent déjà à des investisseurs chinois et le mouvement devrait s'amplifier.

ON EN PARLE

Les délégués de Lagarde reçus en préfecture

SAINT-LOUBÈS Cinq représentants des 21 salariés du fabricant de machines agricoles ont rencontré hier la secrétaire générale de la préfecture et le directeur-adjoint de la direction du travail délégué aux mutations économiques et à l'emploi. Ils ont évoqué les pistes de reconversion de ce site industriel et la sauvegarde de l'emploi.

Le Parc naturel des Landes-Gascogne récompensé

PARIS Vincent Nuchy, maire socialiste de Salles et président du Parc naturel des Landes-Gascogne a reçu à la fin du mois de février au ministère de l'Environnement le Trophée du mécénat dans la catégorie espaces naturels. Avec la participation sur trois ans de l'entreprise Total Infrastructures Gaz France (65 000 euros), le parc va expérimenter sur la commune de Sore, dans les Landes, une expérimentation grandeur nature de reboisement mixte, en mélangeant feuillus (bouleaux et chênes) et pins maritimes.



Le parc va expérimenter un reboisement mixte de feuillus et de pins maritimes. PHOTO D. L. D.

Parc marin : l'avis est largement favorable

BASSIN D'ARCAÇON Françoise Durand, la commissaire-enquêtrice, a transmis aux préfets de l'Atlantique et de Gironde son rapport et ses conclusions sur l'enquête publique portant sur le projet de création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouverture. Au total, 870 particuliers, 77 associations et 380 professionnels ont manifesté « un avis très largement favorable à la création du parc ». Le texte sera rapidement en ligne sur les sites Internet des deux préfectures et disponible dans les mairies concernées. C'est au vu du rapport de conclusion rédigé par les deux préfets et des avis rendus par le conseil d'administration de l'agence des aires marines protégées et le Conseil national pour la protection de la nature, que le ministre en charge de l'écologie et du développement durable (actuellement François Fillon) préparera, le cas échéant, le décret correspondant à la création du Parc naturel marin.

100% Aquitable
ca-aquitaine.fr

Professionnels du vin

Les professionnels qui ont du nez préfèrent les conseils qui ont du corps.

Jour après jour, grâce à son expertise, sa proximité et sa disponibilité, notre pôle viticole vous propose des services et des solutions sur-mesure qui feront de chacun de vos projets le meilleur millésime ! Vous pouvez nous contacter au 05 56 79 86 10.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

CA
AQUITAINE
BANQUE, ASSURANCES
ET IMMOBILIER

Le bon sens a de l'avenir

51746550 WAL